

Cadre international pour le changement climatique

Le changement climatique est un problème global qui exige des solutions globales. Les négociations sont en cours pour déterminer quelle sera l'essence du cadre international pour le changement climatique après l'expiration du Protocole de Kyoto sur le changement climatique en 2012. Le Canada est membre du Protocole de Kyoto, mais cet accord énonce des obligations en matière d'émissions pour quelques pays seulement. Il n'impose aucune exigence aux grands émetteurs comme l'Inde et la Chine, tandis que les États-Unis ont refusé de le ratifier.

La Chambre de commerce du Canada appuie l'élaboration d'un accord international sur l'atténuation du changement climatique visant toutes les grandes économies et les grands émetteurs de gaz à effet de serre (notamment les États-Unis, la Chine et l'Inde). Mais si seulement une petite proportion des émissions totales sont incluses, comme c'est le cas pour le Protocole de Kyoto, l'accord aura une incidence minimale au prix d'une grande iniquité et d'importants coûts.

Tous les grands émetteurs sont membres de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et celle-ci est le meilleur forum pour conclure une entente internationale sur le cadre global. Cependant, plusieurs autres forums en cours complètent la Convention-cadre, notamment le dialogue du G8+5 (G8+ Chine, Brésil, Inde, Mexique, Afrique du Sud) et le Partenariat Asie-Pacifique sur le développement propre et le climat (Australie, Canada, Chine, Inde, Japon, République de Corée et États-Unis). Ces forums favorisent le dialogue entre les nations, la coopération et la formulation de solutions réelles, et ils devraient être appuyés.

On doit équilibrer le traitement du problème du changement climatique, qui inclut la promotion du développement plus propre et l'accès à l'énergie, et d'autres priorités globales comme le développement économique, la pauvreté et l'éradication des maladies. Étant donné que de nombreux pays en développement luttent pour répondre aux besoins les plus fondamentaux de leurs citoyens, une approche globale à l'égard du changement climatique exigera des mécanismes financiers innovateurs pour assurer leur participation.

On doit également reconnaître que le traitement du problème du changement climatique est un enjeu immédiat et que tous les efforts d'atténuation par l'entremise de réductions d'émissions ne feront que ralentir le changement climatique pour un avenir rapproché. Les pays doivent prendre des mesures sérieuses pour s'adapter aux conditions climatiques changeantes et à leur impact environnemental, économique et social.

Malgré le grand nombre de technologies dont on dispose pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, l'atteinte de réductions à long terme substantielles exigera un effort global en vue de développer, de commercialiser et de mettre en œuvre des technologies peu polluantes innovatrices à l'intention des pays développés et des pays en voie de développement. Le gouvernement fédéral et le secteur privé investissent dans la recherche-développement et la mise en œuvre de nouvelles technologies pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, notamment des technologies essentielles comme le captage et l'entreposage du carbone ainsi qu'un éventail de techniques de production industrielle et de produits de consommation plus efficaces.

Les entreprises veulent faire partie de la solution au problème du changement climatique et seront un important inducteur de tout changement technologique important. Pour être efficace, le cadre de politique internationale doit favoriser des signaux de prix à long terme clairs, transparents et uniformes, ce qui encouragera la recherche-développement par le secteur privé et accroîtra la capacité de ce dernier à faire des investissements rentables à long terme dans des technologies et produits nouveaux qui appuieront la réduction des gaz à effet de serre. La diffusion rapide de ces technologies est d'une importance capitale. À cet égard, un cadre global doit encourager l'élimination ou la réduction des obstacles réglementaires ou commerciaux au développement, à l'utilisation et à la diffusion des technologies actuelles et futures.

Recommandations

Que le gouvernement fédéral :

1. Travaille avec toutes les nations pour formuler un cadre international axé sur la réduction à long terme des émissions globales de gaz à effet de serre comprenant les éléments suivants :
 - L'inclusion de tous les pays qui sont des grands émetteurs de gaz à effet de serre, y compris ceux

qui n'ont pas d'obligations en vertu du Protocole de Kyoto.

- Des engagements réalistes et atteignables assortis de cibles particulières reflétant les circonstances nationales de tous les participants des pays développés et des pays en voie de développement.
 - La reconnaissance du fait que, étant donné que le développement et la mise en œuvre des énergies de remplacement exigeront du temps, les combustibles fossiles demeureront une source majeure d'énergie pour de nombreuses années dans la plupart des pays.
 - La plus grande souplesse possible en ce qui a trait au cadre réglementaire des émissions de gaz à effet de serre pour permettre aux entreprises de le respecter d'une manière réalisable et rentable.
 - Aucun secteur ne devrait être tenu d'assumer une partie disproportionnée du fardeau.
 - Des liens entre les marchés nationaux et internationaux du carbone permettant une liquidité maximale pour l'échange de crédits de réduction des émissions vérifiables d'un pays à l'autre et dans le temps et favorisant une approche atmosphérique envers la réduction des émissions.
 - Un accent simultané sur l'adaptation aux effets du changement climatique dans tous les pays.
 - Un soutien, s'il y a lieu, aux démarches sectorielles globales selon lesquelles les entreprises d'un secteur particulier de toutes les régions du monde travaillent ensemble pour promouvoir les meilleures pratiques et un rendement amélioré en matière de gaz à effet de serre pour l'industrie mondiale.
 - Un appui au transfert technologique grâce à l'élimination ou à la réduction des obstacles réglementaires ou commerciaux au développement, à l'utilisation et à la diffusion des technologies actuelles et futures.
 - Un équilibre entre le traitement du problème du changement climatique, qui inclut la promotion du développement plus propre et l'accès à l'énergie, et d'autres priorités globales comme le développement économique, la pauvreté et l'éradication des maladies.
 - La reconnaissance que, même si la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques est le meilleur forum pour la conclusion d'une entente internationale sur le cadre global, d'autres forums réunissant moins de pays peuvent compléter les activités de la Convention-cadre en encourageant la coopération entre les pays et le développement et la mise en route de projets précis.
2. La reconnaissance officielle que l'utilisation des technologies non ou peu polluantes comme l'hydroélectricité, l'énergie nucléaire et d'autres sources renouvelables, conjuguée à des programmes de rendement énergétique ambitieux, aura une incidence favorable sur la réduction des gaz à effet de serre.